COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Date de la convocation : 08 NOVEMBRE 2022

Etaient présents: Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, COLLART Bernard, LEVAVASSEUR

Gérard, LETABLIER Olivier, LAVALLEY Bruno et Mme HARDY Stéphanie.

Absents excusés: Mme ENDELIN Mylène, BLOT Marc-Antoine pouvoir à M LESAULNIER Jean-Louis

Secrétaire : HARDY Stéphanie

Approbation des compte-rendus du 26 septembre et 10 octobre 2022

Les comptes-rendus du 26 septembre et 10 octobre derniers, remis en amont à l'ensemble des membres du Conseil, n'appellent pas d'observations particulières et sont approuvés par l'ensemble des présents.

Délibération recrutement agent recenseur

Comme évoqué lors du conseil du 10 octobre, le poste d'agent recenseur a été proposé à Mme DECREUS Christine, actuellement agent administratif en mairie. Mme DECREUS ayant donné une suite favorable à cette proposition, le conseil après en avoir délibéré décide de la nommer à ce poste à l'unanimité des présents. Elle devra obligatoirement assister à deux réunions de formation préalablement au recensement qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Commerce multiservices : avant projet définitif et informations

Après contact avec l'architecte, celui-ci et ses co-traitants n'ont pas été en mesure de fournir à temps le travail relatif à l'APD en raison d'un retard dû à des arrêts maladie dans les équipes. Ce point sera donc évoqué lors du prochain conseil de décembre.

Le bureau ADEHO a adressé ce jour l'étude de la filière assainissement.

La demande de subvention FIR (conseil départemental) est actée, validée par la réception du dossier. Une aide de 53 000 € est attendue, auquel pourrait s'ajouter une bonification sous certaines conditions complémentaires à mettre en place.

Le commerce est maintenant ouvert depuis un mois et semble bien fonctionner. Un certain nombre d'animations (soirée Beaujolais, soirée foot avec la Coupe du Monde etc..) suscite l'intérêt et la curiosité.

Rapport sur l'eau SEAu50 et RPQS

Le rapport d'activité 2021 du SDEAU 50 ainsi que le RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable) doit faire l'objet d'un rapport près des collectivités adhérentes avant le 31 décembre. De nombreux chiffres clés sont mis en évidence (14 000 000 m3 d'eau prélevée par le Sdeau, 13 000 000 m3 d'eau ont été produits). Le prix moyen pour un abonné type pour une facture de 120m3/an est de 2.76€ TTC/m3 au 01/01/2022 contre 2.70 € au 01/01/2021 et 2.66 € en 2020. Pour le CLEP local St Sauveur Aubigny, le mode de gestion demeure la régie en l'occurrence le

Sdeau. La facture type pour notre CLEP (120m3) représente 347.62 €. Les indicateurs de volumes de perte sont assez mauvais en raison du vieillissement du réseau de canalisations.

Le conseil acte donc ce rapport sur l'eau.

Nomenclature M57

Après avoir assisté en compagnie de notre agent administratif à une réunion présentée par la DGFIP, Le Maire revient en quelques mots sur le souhait de celle-ci pour une option pour cette nouvelle nomenclature dès 2023, celle-ci devenant obligatoire le 1^{er} janvier 2024. Compte tenu du délai court pour la modification du logiciel et son adaptation, avec par ailleurs des mesures simplificatives qui nécessitent un travail analytique plus pointu à la charge de la collectivité a postériori, il est décidé de ne pas opter pour la nomenclature M57 en 2023.

Débat sur PADD (plan d'aménagement et de développement durable) du futur PLUi

Comme il est l'est demandé, il doit être acté pour l'ensemble des municipalités composant la CMB la tenue d'un débat sur les orientations générales du PADD, volet et composante du futur PLUI. Ce projet définit la stratégie et les objectifs à l'horizon 2030. Le débat en communes aura lieu entre le 15 octobre et le 15 novembre et fera l'objet d'une délibération actant ce débat. Le PADD repose sur 3 axes et 10 orientations dont les impératifs de développement durable sont les suivants : imperméabilisation des sols, évolution risques naturels et le zéro artificialisation nette en 2050. Il doit s'articuler avec tous les autres documents d'urbanisme actuels (ou en révision) régionaux ou départementaux (STRADET, SCOT) ainsi que les plans et programmes (PCAET,PAPI, mobilité et transition écologique). Proposés et présentés sur différents supports, le conseil prend acte comme demandé de la tenue de ce débat, objet de la délibération avec obligation d'affichage et attestation d'affichage.

Le débat a en outre conduit à certaines réflexions, observations et remarques de la part des élus. Le futur référentiel foncier demeure très nébuleux et de plus en plus restrictif au fil de la construction du PLUi, notamment en raison du décret ZAN (zéro artificialisation nette).

Le ZAN n'est pas cohérent et semble inadapté aux zones peu urbanisées de notre territoire.

Une politique forte d'accompagnement de l'habitat ou de sa réhabilitation est indispensable pour la réalisation des objectifs visés par le futur PLUI, alors que notre territoire est actuellement incapable de faire face à la demande locative.

Le Plui semble assez peu acceptable en l'état selon les échanges observés.

Panneaux dénomination voies et plaques numérotation

La livraison des panneaux de voies est maintenant effectuée ainsi que celle des plaques numérotées. Après vérification, il est maintenant nécessaire de procéder à la pose de cet ensemble. Il est proposé de réaliser en premier lieu la pose des poteaux de voie à l'aide d'un engin agricole (tracteur ou maniscopic) pour les enfoncer, et ensuite procéder au montage des panneaux. Une première journée est prévue le samedi 26 novembre à partir de 9h30. Dans un second temps, un courrier remis par les élus dans les boîtes invitera les habitants à venir retirer leur plaque en mairie contre signature aux heures d'ouvertures habituels ainsi qu'au cours d'une permanence exceptionnelle le samedi 10 décembre.

Tarifs des concessions funéraires diverses du nouveau cimetière

Il est nécessaire d'actualiser les différentes tarifications des concessions maintenant possibles dans les cimetières communaux.

Les concessions accordées le seront désormais par période de trente années renouvelables. Après en avoir délibéré, le conseil retient les tarifs suivants :

- Concessions en terre avec ou sans caveau : 150 € dont part communale 100 €, part CCAS 50€
- Case columbarium : 90 € dont commune 60 € et CCAS 30€
- Cavurne: 75 € dont commune 50 € et CCAS 25 €
- Dispersion des cendres au jardin du souvenir : 30 € (commune 20 € et CCAS 10 €)

Questions diverses

<u>Jardin du souvenir</u>: un devis demandé à Jardilag afin de terminer l'aménagement du jardin du souvenir avec une partie arbustive et décorative a été remis en mairie. Quelques propositions sont retenues (cyprès, jardinière ainsi que les rosiers en c2). La partie terrasse est à revoir ainsi qu'une partie arborée (prunus plus petit) ou un massif floral. Gérard LEVAVASSEUR se propose de rencontrer à nouveau le paysagiste.

Retour commission travaux / habitat et transition écologique

Le maire présent à cette commission revient sur les thèmes abordés :

- Le SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique de CMB. Créé en 2021, ce service connaît une montée en puissance très importante, car l'animatrice en charge de ce service a répondu ou conseillé 1047 personnes par téléphone ou courriel et reçu 210 personnes en rendez vous pour les 8 premiers mois de l'année (contre 1047 sur l'année complète et 211 rdv). 9% des ménages de CMB ont donc fait appel au dispositif Ma Projet Rénov'. Retombées économiques pour les 8 mois de 2022 5 858 000 € de travaux pour 161 dossiers aidés (31% des dossiers)
- Présentation du Schéma Immobilier et Energétique de CMB. Ce document encore en cours d'élaboration est un document visant à recenser et synthétiser l'ensemble des bâtiments communautaires (environ 200 actuellement) afin de maîtriser les charges d'exploitation, optimiser la performance énergétique, maintenir en état ce patrimoine...Il en ressort un fiche de synthèse très précise par bâtiment pour conduire sur un réflexion de devenir prévisionnel et de propositions futures.